

## LA DÉCLARATION D'IMPÔT

**Voici les documents à préparer et à nous transmettre pour réaliser votre déclaration d'impôts :**

Votre e-mail et no de téléphone (si possible no de portable) et l'enveloppe complète reçue par l'office d'impôt avec l'enveloppe réponse

- copie de la dernière déclaration d'impôt en votre possession idéalement celle de l'année précédente ainsi que la dernière taxation définitive reçue par l'autorité fiscale
- résumé de la situation familiale (statut civil, enfants, date de naissances, domiciles, etc.)
- certificat de salaire (établi par l'employeur),
- attestations de vos intérêts d'avoir (compte-salaire, compte postal, carnet d'épargne, etc. attestations fournies par votre banque ou la poste),
- état des titres (attestations fournies par votre banque ; relevé des titres au 31.décembre)
- état des dettes et des intérêts passifs. (Attestations fournies par le prêteur)  
Important pour les déductions !
- documents attestant le paiement des primes et cotisations aux caisses d'assurances (assurances-maladie, invalidité, accidents et vie) ;
- documents attestant le versement des cotisations aux institutions de prévoyance (3 pilier) ;
- justificatifs concernant la formation, le recyclage professionnel ou la formation professionnelle complémentaire (perfectionnement) ;
- justificatifs concernant les dons et libéralités versés à des institutions d'utilité publique ;
- justificatifs concernant les frais médicaux et pharmaceutiques non couverts par les assurances. idéalement décompte récapitulatif annuel de votre caisse. Facture de dentiste.
- Les frais professionnels (frais de transport entre le domicile et le lieu du travail, suppléments de frais pour repas pris hors du domicile, frais de perfectionnement ou de recyclage professionnel en relation avec l'exercice de la profession, etc.).
- Facture pour frais de garde des enfants par des tiers, crèche ou garderie.
- les déductions sur le produit de l'activité lucrative du conjoint,
- les déductions pour personnes nécessiteuses à charge du contribuable.
- Copie du Bail à loyer du domicile
- pour les détenteurs de biens immobiliers, ne pas oublier les revenus éventuels, les frais d'entretien, les actes d'achat et/ou de ventes. Attestation valeur fiscale, M2 et année de construction.